

Communiqué de presse

Berne, le 3 février 2022

L'usam salue les simplifications dans le domaine de l'énergie

L'Union suisse des arts et métiers usam salue les simplifications lancées aujourd'hui par le Conseil fédéral dans le domaine de l'énergie. Les propositions concrétisent des exigences formulées de longue date par l'usam: la simplification des prescriptions en matière de construction et d'aménagement, la libéralisation de la mise en place d'infrastructures décentralisées pour la production et la distribution d'électricité et l'allègement fiscal pour les investissements. La plus grande organisation faîtière de l'économie suisse s'engage pour que le projet soit mis en œuvre le plus rapidement possible.

Les propositions faites aujourd'hui par le Conseil fédéral contribuent à accroître la sécurité d'approvisionnement de la Suisse en électricité. Elles apportent des simplifications importantes dans les procédures de planification, d'autorisation et de mise en œuvre. La déductibilité fiscale des investissements dans la production d'énergie décentralisée est une incitation importante. Elle permet d'une part de développer des capacités de production décentralisées, d'autre part d'augmenter le taux d'assainissement des bâtiments et des nouvelles constructions de remplacement.

L'usam soutient les propositions du Conseil fédéral. Elle s'engage pour que le projet soit rapidement débattu au Parlement et mis en œuvre.

Renseignements complémentaires

Fabio Regazzi, président, portable 079 253 12 74

Hans-Ulrich Bigler, directeur, portable 079 285 47 09

Plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et quelque 500 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays. La plus grande organisation faîtière de l'économie suisse s'engage sans répit pour l'aménagement d'un environnement économique et politique favorable au développement des petites et moyennes entreprises.